

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 mai 2017

Etaient présents M. Yves DESVERNES - M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Jean Claude HATIER - M. Laurent ROUSSELOT (arrive à 20 h 40) - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Petra LAURAIN - Mme Annette RODIER - M. Pascal FERRARD - M. Thibault HEINTZ - Mme Sylvie PALUMBO - Mme Marlène CLEMENT

Absents - Excusés : Mme Christine BOUYER
Mme Thérèse LALOGÉ pouvoir à Mme Marlène CLEMENT

Date de la convocation : 28 avril 2017

Début du conseil : 20 h 35

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Création d'une unité de traitement de l'eau potable : entreprise retenue
- 2 - Succession PRIKAZSKY : contrat d'assurance vie
- 3 - Validation du Document Unique
- 4 - Admission en non valeur
- 5 - Convention salle « André POIROT »
- 6 - Subventions
- 7 - SDANC : adhésion de communes
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 6 avril 2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE : entreprise retenue (délibération n° 2017.05.04/01)

Monsieur le Maire informe les membres que l'appel d'offre concernant l'unité de traitement de l'eau potable a été lancé : six entreprises ont déposé

leurs propositions qui ont été contrôlées par notre maître d'œuvre le bureau d'études G2C. Suite aux analyses de ces offres, c'est l'entreprise SOGEA EST à VELAIN EN HAYE (54), qui a été retenue par la commission travaux lors de leur réunion du 20 avril 2017, pour un montant de 436.687,29 € HT. Ce montant sera financé par les subventions du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau et par autofinancement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le choix proposé par la commission.

2 – SUCCESSION DE MADAME PRIKASKY : contrat d'assurance vie (délibération n° 2017.05.04/02)

Pour faire suite à la succession de Madame PRISKASKY Monsieur DESVERNES fait lecture d'un courrier de la Banque CIC Assurances à Strasbourg indiquant que la commune est désignée bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie souscrit le 20 avril 1999 pour un montant de 46.983,92 €.

Après concertation et à l'unanimité, les membres donnent leur accord pour percevoir cette assurance-vie.

3 – VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE (délibération n° 2017.05.04/03)

Le volumineux dossier du document unique obligatoire est présenté. Monsieur le Maire en explique le but (évaluation des risques professionnels, prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents, etc.). Il indique également que chaque agent a été auditionné et que la visite de tous les lieux de travail a été effectuée. Il est bien entendu qu'il y aura lieu de mettre en place un plan d'actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière.

Le Comité Technique Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de travail (CT/CHSCT) réuni le 6 avril a émis un avis favorable à ce document ainsi que le programme annuel de prévention.

Après débat et consultation, le document unique tel qu'il est présenté est approuvé à l'unanimité.

4 - ADMISSION EN NON VALEUR (délibération n° 2017.05.04/04)

Monsieur le Maire indique que par courrier du 5 avril, Monsieur le Comptable du Trésor nous demande l'effacement des créances d'une administrée, notifié par jugement du Tribunal d'Instance suite à une procédure de surendettement (budget eau 254.07 € et budget assainissement 11.11 €).

Par 9 pour et 5 abstentions les membres du Conseil décident l'admission en non valeur.

5 – CONVENTION SALLE A. POIROT (délibération n° 2017.05.05))

Lors du précédent conseil, il avait été demandé à chacun de réfléchir sur le libellé de la convention de mise à disposition de la Salle A. Poirot.

Après un tour de table et lecture des différents points à ajouter et à modifier, la convention est approuvée à l'unanimité.

6 – SDANC : adhésions de communes (délibération n° 2017.05.04/06)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier en date du 21 avril 2017 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, l'invitant à se prononcer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de MIRECOURT-DOMPAIRE : les communes des anciennes Communautés

de communes du secteur de Dompaire et du Pays de Mirecourt sont déjà adhérentes au SDANC ainsi que 14 communes qui adhéraient à titre individuel. L'adhésion de cette nouvelle Communauté de Communes engendre donc l'adhésion de deux nouvelles communes MARAINVILLE-SUR-MADON et RANCOURT.

A l'unanimité, le Conseil, donne son accord à ces adhésions au SDANC.

6 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (délibération n° 2017.05.04/07)

Monsieur DESVERNES signale que les dossiers de demandes de subvention aux associations pour 2017 ont été adressés à chacun.

Au vu des retours des documents les membres du conseil décident d'octroyer les subventions suivantes :

- A.C.E.D. (à l'unanimité)	500,00 €
- Association Familiale (12 pour et 1 abstention)	2.000,00 €
- Association des parents d'élèves (à l'unanimité)	300,00 €
- A.S.D. (à l'unanimité)	2 000,00 €
- Atelier de Développement (à l'unanimité)	300,00 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers (à l'unanimité)	500,00 €
- Comité de Jumelage (à l'unanimité)	500,00 €
- Comité d'entretien du Maquis de Grandrupt (à l'unanimité)	100,00 €
- Marche de DARNEY (à l'unanimité)	100,00 €
- M.P.T. (à l'unanimité)	1.000,00 €
et gratuité de la salle des fêtes pour la semaine des arts	
- Saône Lorraine (à l'unanimité)	200,00 €
- Pêche « La Saône Vosgienne » (à l'unanimité)	300,00 €
- Tennis club (12 pour et 1 abstention)	2 000,00 €
- Fanfare de Monthureux/Saône (à l'unanimité)	100,00 €
- A.D.P. 3P (à l'unanimité)	100,00 €
- les Amis du Patrimoine : gratuité de la salle des fêtes pour le marché artisanal (à l'unanimité)	
- REP primaire et REP maternelle : suivant demandes.	

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- une famille Albanaise est arrivée aux HLM rue du 8 mai dans l'appartement d'une des familles syriennes partie sous d'autres cioux.
- La réunion sur l'aménagement de la rue J. Ferry s'est déroulée le 25 avril : déviation en place dès le 9 mai – route barrée : seuls les riverains auront l'accès en dehors des heures de travail ; travaux gaz du 9 au 15 mai, réunion de chantier, sur site, tous les jeudis à 14 h.
- Acquisition de la maison « Colette », rue de la République signée chez le notaire.
- Réunion en préfecture sur la venue du Tour de France.
- Encore une grosse fuite d'eau HLM grand jardin difficile à détecter.
- Il faut réaménager le bureau "accueil" afin de cloisonner le secteur « passeport » : espace restreint et pas de confidentialité. Deux entreprises spécialisées sont contactées : attente des devis.
- Versement de la commune d'ESLEY (100 €) pour les Restos (demande de 138 €).
- Une chaîne de télévision allemande basée à Sarrebruck viendra visiter le château fin juillet.
- L'AS Communication ne sera plus en mesure, faute d'annonceurs, d'éditer l'agenda distribué sur la commune depuis deux ans. Par contre,

la Société Média Plus nous propose un plan de la ville en 800 exemplaires.

- Réunion avec EMMAÛS : atelier réparation de vélos et vente de matériel sous les halles le jour du passage du tour de France. Ils sont à la recherche d'un local d'environ 200 m².

Agenda :

- 08 mai : cérémonie
- 20 mai : 20 h30 concert « Duo Sciron » église de DARNEY
- 21 mai : don du sang salle des fêtes
- 23 mai : réunion publique Mr Gauthier à la salle des fêtes
- 27 mai : inauguration salle André POIROT 10 h 30
- 27 mai : Fêtes des mères par l'Association Familiale
- 27 mai : 17h réunion publique de Mr Franqueville à la salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Darney, 4 mai 2017

Le Maire,
Y. DESVERNES

